

REPUBLIQUE DU SENEGAL

**MINISTERE DE LA FAMILLE DE
L'ACTION SOCIALE ET DE LA
SOLIDARITE NATIONALE**

**REUNION PREPARATOIRE A LA
CONFERENCE D'ABIDJAN
(ADDIS ABEBA DU 23 AU 28/01/99)**

Madame Khady FALL NDIAYE

Janvier 1999

I. Processus d'évaluation du PANAF et quelques résultats de l'état de sa mise en oeuvre

II. Proposition de stratégie pour évaluer l'état de mise en oeuvre des programmes d'activités

III. Proposition de méthode d'organisation appropriée de la conférence

A) Leçons tirées de la IV^e conférence

1- Analyse critique des dispositions de l'Accord entre CEA et pays hôte :

- 2- Phase préparatoire ;
- 3- Déroulement de la conférence ;
- 4- Phase post-conférence.
- 5- Conclusions et recommandations

I. Analyse Critique des dispositions de l'Accord entre CEA et pays hôte:

La lecture ^{de} cet accord appelle quelques remarques.

a) Dans quel contexte la délégation sénégalaise a lancé une invitation à la CEA, lors de la Conférence d'Abuja en 1989, pour abriter la V^e Conférence Régionale Africaine.

Les exigences de l'Accord CEA/Gouvernement hôte ont-elles été bien perçus par ceux qui ont pris l'initiative de formuler cette demande.

A ce propos, éviter les décisions de circonstance et être officiellement mandaté par son Gouvernement pour demander la tenue d'une Conférence de cette envergure.

b) Une confusion dans les responsabilités notamment la désignation ou l'invitation des participants à la Conférence ce qui revient de droit à la CEA.

A ce titre des problèmes de constestation relatives à la prise en charge de certains ^{responsabilités} problèmes invités du Gouvernement ont été relevés, ce qui n'a pas manqué de créer certaines incom-préhensions.

c) L'article 3 de l'Accord, constitue la partie la plus délicate et la plus onéreuse.

La réussite de la Conférence réside en grande partie à ce niveau ; d'une part au point de vue nombre de participants aussi bien en plénière qu'en Commissions.

L'effectif requis étant de 500 personnes. (300 plénière et 200 => deux commissions) et il y a lieu de noter que l'effectif atteint avoisine 5 000 personnes. Les besoins exprimés par la CEA en salles dépassaient largement la demande (si l'on tient compte ^{des} réunions informelles-bureaux sollicités par les institutions multi-latérales et autres etc...).

A ce propos, le choix du site de la conférence n'a pas été approprié pour une telle Consultation (éloignement par rapport à la ville et aux lieux d'hébergement, exiguité des locaux en relation avec le nombre des participants (5000 au lieu de 800) et les besoins de la Conférence. Insuffisance et inopérationalité des toilettes, l'imprévisible coupure d'électricité qui a duré plus de 24 h et de surcroît le CICES était en chantier en vue de la préparation de la Foire Internationale de Dakar 94 etc...).

Au vu de ce qui précède, il y avait là un problème de site et d'infrastructureⁿ adaptés.

d) Les prévisions en matériel, fournitures et services étaient au delà des besoins réels de la Conférence compte tenu de la nouvelle dimension de la rencontre ce qui rendait difficile la satisfaction correcte en documentation de l'ensemble des participants qui n'étaient pas tous mandataires officiels des pays membres.

e) Les exigences de l'Accord dans ses articles III ; IV ; V ; VI ; VII et VIII sont unilatérales et coûteuses pour nos pays en développement. Le partage des responsabilités est pratiquement inexistant car l'essentiel incombait au pays hôte.

II. Phase Préparatoire :

Cette étape critique a enregistré beaucoup d'insuffisances :

- Problèmes d'accès à l'information et à la Communication entre CEA et pays membres ; CEA/Pays hôte ; Pays hôte/pays membres.

Il y a lieu de noter que les directives et les orientations afférentes à la Conférence n'étaient pas souvent parvenues à temps aux pays membres, les réactions tardives des pays membres par rapport à la confirmation de leur participation, à leur réservation pour les hôtels, à la désignation officielle des membres de leurs délégations respectives, à l'envoi de leurs rapports nationaux etc ... n'ont pas facilité la planification des opérations.

Par ailleurs l'arrivée inopinée de certaines premières dames même si leur présence à des rencontres de ce genre est vivement appréciée, n'a pas manqué de créer des situations gênantes.

- Non disponibilité à temps des ressources financières pour la tenue de la Conférence (absence de contribution financière de l'Etat) a grandement contribué aux faiblesses enregistrées.

- Avant et pendant la réunion ; absence de caisse d'avance pour les préparatifs, budget de la Conférence financé par la France géré elle même et n'était disponible qu'à moins d'un mois de l'ouverture officielle de la consultation etc...).

- Voir utilisation efficiente et coordonnée des appuis de certains partenaires par exemple : l'appui destiné au renforcement de la participation des pays africains francophones. Si la participation de l'Afrique francophone a été effective, il n'en est pas de même au point de vue documentation en terme de disponibilité et de traduction en français, alors que plusieurs pays amis et institutions francophones ont mobilisé des fonds en direction de la Conférence. (France-Canada-ACCT-Comité Scientifique etc..).

III. Déroulement

1. Accueil des participants à la conférence

- L'arrivée de la délégation de la CEA 48 h avant l'ouverture officielle de la conférence n'est pas indiquée, car en cas d'un éventuel, impondérable, des perturbations peuvent remettre en cause tout le processus de planification, pour exemple, le blocage par la douane des bagages à l'aéroport de Dakar des membres du Secrétariat de la Conférence, créant ainsi, un important retard dans l'établissement et la distribution des badges.

- L'insuffisance de l'inadaptation du parc automobile mis à la disposition de la Conférence compte tenu du nombre inattendu des participants et surtout du statut particulier des personnalités présentes.

- La non réservation à temps des délégations au niveau des hôtels a posé beaucoup de problèmes d'hébergement à certains participants.

Conclusions et Recommandations

- * S'assurer de la volonté politique et de l'engagement réel du Gouvernement hôte.
- * Assurer la mobilisation effective et à temps des ressources nécessaires pour la Conférence.
- * Créer une synergie entre tous les acteurs potentiels par une efficience dans les actions :
 - . entre partenaires au développement pour assurer un appui efficace et une mise à disposition diligente.
 - . entre Gouvernement/ONG et autres
 - . entre Gouvernement/CEA.
- * Assurer la responsabilisation des partenaires extérieurs au Ministère Technique concerné en assurant la définition des tâches et leur décentralisation.
- * Diffuser les grandes lignes du projet de l'Accord CEA/Gouvernement hôte dans le cadre de l'organisation d'une Conférence de ce type.
- * Veiller à ce que l'Accord soit signé par le Gouvernement hôte, un an avant la tenue de la Conférence.
- * Développer la culture d'une solidarité agissante et sincère pour relever tous les défis en vue d'atteindre les objectifs que nous nous sommes assignés.
- * Régler les problèmes de Communication et d'information entre CEA et les pays membres.
- * Veiller à la traduction et à la mise à disposition des documents à temps dans les langues officielles des Nations Unies (français-anglais-arabe).
- * Oeuvrer à ce que des personnes-ressources capables et bilingues soient recrutées au niveau des instances de décision du système des Nations-Unies.
- * Eviter toutes les activités connexes sur les lieux de la Conférence.

* Implication au 1er plan du gouvernement et particulièrement le Ministère des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, le Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, le Ministère de l'Intérieur, et le Ministère Technique et Organisateur.

* La préparation organisationnelle de la Conférence doit revêtir un caractère professionnel d'où la nécessité d'adopter le faire-faire en utilisant des Sociétés spécialisées en la matière.

La Conférence de Dakar 94 a été une grande expérience pour l'Afrique en général et le Sénégal en particulier qui a permis aujourd'hui d'acquérir une expertise certaine en matière d'organisation Internationale car c'est en forgeant que l'on devient forgeron. De surcroît, malgré toutes les péripéties rencontrées la plate forme Africaine constitue une référence de qualité tant du point de vue contenu que de la forme.